

**18^{ème} Rencontre de la Coordination Nationale
des Comités de Défenses des Hôpitaux et Maternités de Proximité**
**Invitation à la conférence de presse mercredi 14 mars 11h salle des mariages
mairie d'Aubagne**

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité se réunira les 24 et 25 mars en Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Il s'agit là d'un évènement de grande portée.

Des collectifs en lutte, venant de toute la France, échangeront leurs expériences, parleront de leurs combats pour la défense et l'amélioration du service public de santé et traceront des perspectives.

La tenue d'un tel rassemblement à Aubagne confortera notre action pour la modernisation de notre hôpital.

Depuis trois ans, la constance de notre mobilisation a permis de surmonter de nombreuses difficultés.

Le 23 février, la nouvelle réanimation a été inaugurée ; il est prévu également à terme, l'ouverture d'un nouveau service de cardiologie et de pneumologie.

Nous attendons aussi l'accord de l'ARS pour l'obtention de l'IRM qui devrait être basé à Aubagne.

Tout cela est aussi le résultat de nos actions.

Nous devons cependant rester vigilants, car nous savons que notre système de santé est, aujourd'hui, l'objet d'attaques incessantes. La loi HPST, dites « loi BACHELOT » vise à l'installation d'une médecine à plusieurs vitesses avec la privatisation des activités de l'hôpital public. Il est donc nécessaire de travailler la convergence des actions. C'est de tout cela que nous discuterons les 24 et 25 mars avec nos amis venus de toute la France.

Historique de la Coordination Nationale :

Les luttes pour la défense et la promotion des Hôpitaux et Maternités de proximité ont vraiment commencé dans les années 1980 ; elles se sont généralisées à la fin des années 1990 et surtout au début des années 2000, puis développées en 2008/2010 face à la politique désastreuse BACHELOT-SARKOZY (loi HPST).

Ces mobilisations mettent en avant les mêmes principes, notamment :

- La primauté et le respect du service public en général et la volonté de l'améliorer,
- La revendication d'égalité territoriale,
- Le refus des fusions hospitalières qui sont des absorptions,
- Le refus d'une santé soumise aux marchands,
- Le retrait de la loi BACHELOT.

.../...

Elles utilisent les mêmes méthodes de lutte afin de refonder la démocratie, de promouvoir et améliorer les sites Hospitaliers Territoriaux de Proximité :

- Information la plus large possible,
- Mobilisation de tous les acteurs,
- Interpellation des autorités publiques.

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité s'est créée officiellement aux rencontres de Saint-Affrique (Aveyron) les 3 et 4 avril 2004.

Depuis l'été 2008, la Coordination est reconnue officiellement « Association d'Usagers » (agrément ministériel) et peut donc participer aux diverses instances du monde de la santé au niveau régional, départemental et hospitalier. Elle est en contact avec plus de 300 comités locaux.

Déroulement des 18^{èmes} rencontres

Samedi 24 mars 2012

Matin 9h30 : Les partenariats publics/privés et leurs effets, notamment au sein de l'hôpital.

12h30 : Réception de bienvenue en présence des élus.

Après-midi 14h00 : Le service public de santé que nous voulons et les propositions que nous soumettons aux candidats aux élections présidentielles et législatives.

17h00 : Débat public sur le thème « Défendre et promouvoir notre service public de santé » organisé conjointement par les Etats généraux du service public, le mouvement « Notre santé en Danger » et le Comité « Agir pour l'Hôpital d'Aubagne ».

Dimanche 25 mars

Matin 9h30 : Assemblée générale statutaire de la coordination.

12h00 : Fin des travaux.

40 à 50 comités locaux sont attendus soit 80 à 100 personnes hors territoire agglo.

Préparation locale

- Les travaux sont ouverts à tous les amis du comité, et plus largement encore, lors du débat public du samedi 17h00.
- Une conférence de presse est **prévue le mercredi 14 mars à 11h00** - Salle des mariages mairie d'Aubagne.
- **Un flyer annonçant** le débat public du samedi est à disposition.